



COMMUNIQUE

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée, réunie le 11 mai 2009 à BORDEAUX, a fait le point sur la situation générale.

Elle constate qu'après les journées du 29 janvier, du 19 mars, du 1^{er} mai 2009, aucune réponse n'a été apportée par le Gouvernement sur les revendications, notamment sur les salaires.

La Commission Exécutive soutient pleinement la position de la Confédération exprimée lors des rencontres intersyndicales entre les Confédérations, notamment sur la question centrale d'une grève inter professionnelle franche. FORCE OUVRIERE considérant que seule l'action efficace permettra de faire aboutir les revendications.

Constat est fait que les journées successives contribuent à l'épuisement des salariés.

LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE LA SANTE PRIVEE CONSIDERE QU'UN APPEL A LA GREVE DU SECTEUR PRIVE ET DU SECTEUR PUBLIC, DE TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES, LE MEME JOUR, SERAIT LE POINT D'APPUI NECESSAIRE A CETTE ACTION EFFICACE.

L'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée a apporté tout son soutien à la Fédération et sa participation dans les actions que notre organisation syndicale a mené, dans l'unité des personnels médicaux et non médicaux le 28 avril et le 14 mai 2009, pour la défense des hôpitaux et des établissements P.S.P.H. ; pour l'ajournement sine die du projet de loi dit BACHELOT, contre l'ensemble des dispositions du projet et notamment les A.R.S. qui sont une véritable arme de destruction de la Sécurité Sociale, contre les Communautés Hospitalières de Territoire (C.H.T.) et les Groupements de Coopérations publics/privés (G.C.S.) qui menacent directement l'existence des établissements publics et des P.S.P.H..

De ce point de vue, La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée soutient l'appel à la grève décidé dans le secteur social, le 19 mai prochain, à l'appel de la Fédération FORCE OUVRIERE de l'Action Sociale pour la défense de la C.C.N.T. 66.

C'EST SUR CETTE BASE QUE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE LA SANTE PRIVEE APPELLE L'ENSEMBLE DES SALARIES DU SECTEUR A SE REUNIR DANS LES ASSEMBLEES GENERALES, DANS L'UNITE, POUR DISCUTER DE LA SITUATION ET ENVISAGER LES SUITES A DONNER.

- **Contre tout licenciement et suppression de postes**
- **Augmentation générale des salaires**
- **Défense des Conventions Collectives**
- **Retrait de la loi Bachelot. Non aux A.R.S., maintien de la Sécurité Sociale solidaire et égalitaire et de l'ensemble des hôpitaux**
- **Abandon de la T2A et de l'enveloppe fermée qui asphyxient les établissements et remet en cause la libre négociation des salaires et des droits collectifs**
- **Pour la libre désignation des délégués syndicaux**

Fait à Paris, le 15 mai 2009